



PALAIS DE JUSTICE DE CAEN

Caen

Ce projet de nouveau Palais de Justice de CAEN s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la presqu'île portuaire. Il regroupe et réunit les instances judiciaires Caennaises et porte de ce fait un message fort sur la nouvelle image de la justice.

L'équipement s'intègre dans le réaménagement urbain face au centre ville historique bordé par les rives nord du canal et en dialogue direct avec l'Abbaye aux Dames.

La compréhension des contraintes du site et du programme a guidé la conception d'un bâtiment de forme simple et rationnelle. Le Palais de Justice apparaît ainsi comme un monolithe calme évoquant la stabilité et l'autorité de l'institution.

Le Palais s'impose ainsi sans ambiguïté sur le site. Sa forme emblématique et uniforme se dresse sans détours. Son manteau de verre blanc, gommant volontairement l'inévitable répétition des fenêtres, confère au volume un mutisme choisi, presque secret.

Type de projet : Palais de Justice
Maître d'ouvrage
APIJ

Maîtrise d'œuvre : Brunet Saunier
Architecture, associé Olivier
Contre

Site : Presqu'île de Caen (14)

Calendrier : Concours - PPP
Equipe Eiffage - 2011

Surface : 9 000 m² SDP

Montant travaux : 24 M€ HT



PALAIS DE JUSTICE DE CAEN